

Ānanda paraît ensuite à la porte de l'appartement intérieur et évente le Maître; puis il quitte la maison de son père en compagnie du Buddha¹ et se rend au Nyagrodhārāma; on aperçoit, à moitié caché par les arbres, Ānanda monté sur un éléphant (n° 65); nous le revoyons ensuite, prosterné devant Daçabala Kāçyapa (n° 66), qui doit le recevoir dans les ordres, et écoutant l'enseignement du Buddha dont il devient l'assistant² (n° 67).

35. — L'OFFRANDE DU SINGE.

Ce n'est pas sans raison que l'illustrateur place cet épisode après la conversion d'Ānanda; le texte du Dsang lun³ nous apprend en effet que le vase à aumônes qui servit au singe pour présenter son offrande au Bienheureux fut emprunté à Ānanda. Constatons une fois de plus le parallélisme remarquable de la version graphique et des données légendaires.

Le singe, muni du *pātra*, grimpe tout d'abord à l'arbre *tāla*, dont il se propose de recueillir le *suc* (miel, d'après les inscriptions), pour l'offrir au Maître (pl. X, n° 69). Redescendu de l'arbre, il s'approche de l'endroit où se trouve le Buddha, que nous voyons assis, entouré de ses disciples⁴ (n° 70), et lui présente respectueusement le vase. Le Maître ne l'accepte pas immédiatement, mais lui enjoint d'ajouter d'eau le suc trop épais. Le singe se rend aussitôt sur le bord d'un étang (le *Markata-hrada*)

kun-dga'-bo dus-ston byas pa » = Amṛtodana célèbre l'anniversaire d'Ānanda (pour sa sixième année).

1. Inscription n° 64 : « ston-pa bdud-rci zas-kyi khyim-dubyon-te kun(-dga')-bo sbas kyañ ma-thub-pa'i skor » = Le Maître étant arrivé dans la maison d'Amṛtodana, Ānanda étant caché, (on) ne peut pourtant le tenir enfermé.

2. Inscription n° 66 : « Kun-dga'-bo 'od-sruñ-la glad-nas rab-tu byuñ-ba » = Ānanda s'étant adressé à Kāçyapa devient moine.

Inscription n° 67 : « ça-ri-bus kun-dga'-bo ston-pa'i rim-'gro-paspro-ba » = Çāriputra emploie Ānanda (comme) assistant du Maître.

Inscription n° 68 : gsal-rgyal-gyis rañ-gyi gdugs bzuñ-nas kun-dga'-bo-la sgur-byed » = Ayant saisi son propre parasol, (le roi) Prasenajit l'octroie à Ānanda.

3. D'après BIGANDET, *Vie*, p. 172. Ānanda serait entré dans les ordres en même temps que Devadatta; ce récit diffère sensiblement de la version

tibétaine. Voir ROCKHILL, *Life*, pp. 57-58; SCHIEFNER, *Leben*, pp. 264-265; SCHMIDT, *Der Weise und der Thor*, XXX, p. 227 sqq.

4. Inscriptions n° 70 : « sbrañ-rci phul-bas ma-bzes » = En offrant du miel, il n'est pas agréé.

Sous le n° 71 : « sbrañ-rci-la ðhu tlab-pa » = Il mélange au miel de l'eau.

Sous le n° 73 : « sbrañ-rci bzes-pas dga'-nas phyir 'gro byas-pas khron-par lhuñ-ba ». = S'étant réjoui de l'acceptation du miel (et) étant reparti, il se précipite dans la source.

I. HIUAN-TSANG, *Mémoires*, I, p. 387 et 210, ou *Records*, II, p. 68 et I, p. 182; FOUCHER, *I.B.*, pl. VII, I et X, 4; SCHIEFNER, *Leben*, p. 302; I.J. SCHMIDT, *Der Weise und der Thor*, ch. XL; *J.A.S.B.*, XVI, 1849, p. 78 et pl. I; RĀJ.MITRA, *Buddha-Gayā*, pl. XX, 3 (*Indian Antiquary*, IX, p. 114); ANDERSON, *Catalogue and Handbook of the archaeological collections in the Indian Museum*, II, p. 44 et 88 (ouvrages cités par M. FOUCHER dans *A.G.B.G.*, p. 512).